

Contrat de ville de l'agglomération de Moulins

Contrat de ville de l'agglomération de Moulins		
Quartiers concernés	QPV : Moulins Sud QVA : Chambonnage, Pré-Bercy, Le Plessis, Plaine Bodin et Bellecombe, Les Gâteaux, Bourgogne, Les Chartreux	PRU : Moulins Sud, Le Plessis NPRU : /
Chiffres et éléments clés du diagnostic	<p align="center">Moulins Sud (Sud Zone 1 et Sud Zone 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> Quartier situé au sud de la ville de Moulins, 4 992 habitants en 2009 (2 017 pour le secteur Zone 1 et 2 975 pour le secteur Zone 2) ; Fort taux de chômage : 22,2% chez les femmes et 22,4% chez les hommes pour la Zone 1, moins élevé dans la Zone 2, mais supérieur au niveau communal (13,3% pour les hommes par exemple) et au niveau intercommunal (9,9% pour les femmes par exemple). Fort taux de pauvreté (38% en 2009 dans la Zone 2) Taux important de familles monoparentales (42% Zone 1, 47,6% Zone 2 en 2009 contre 37% à Moulins). Taux de fécondité élevé (~7%, supérieur à la moyenne communale, 5,9% et nationale 6,7%) ; Une part importante de locataires sociaux dans la Zone 2 (65,8% en 2009) que dans la Zone 1 (53%) et dans la commune de Moulins (25,7%) ; Part des personnes non diplômées importante, mais d'autres quartiers de la ville affichent des taux équivalents (le Quartier Nord par exemple) ; 	
Orientations et actions	<p>Pilier cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les dispositifs éducatifs et soutenir le PRE ; Travailler sur les attentes de la jeunesse et développer la mixité sociale dans les actions en direction des jeunes ; Développer la mobilité, notamment pour les jeunes ayant eu peu d'opportunités de mobilité ; Prévention et accès aux soins ; Favoriser la vie associative et les relations sociales de proximité, l'expression des habitants ; Prévention de la délinquance, accès au droit, égalité des chances ; Favoriser l'accès aux équipements culturels et développer des actions d'éducation culturelle et sociale favorisant l'inclusion sociale ; <p>Pilier cadre de vie et renouvellement urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rénovations énergétiques du parc HLM ; Mise en œuvre la Gestion urbaine de proximité ; Actions en faveur du commerce de proximité ; Création ou rénovation des espaces extérieurs, des équipements publics ; Action en faveur de la mobilité ; <p>Pilier développement économique et emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions en faveur de l'accès à l'emploi, la reprise ou la création d'activités 	<p>Dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dispositif Ecole ouverte ; Programme de réussite éducative ;
Gouvernance et pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Signataires : Moulins Communauté, Villes de Moulins, Yzeure, Aveyron, Etat, Département, Région, Rectorat, ARS, Pôle Emploi, CAF, Caisse des Dépôts, bailleurs sociaux (Moulins Habitat) ; Système de gouvernance : au niveau de l'Etat un chef de file pour chaque pilier (Cohésion sociale : DDCSPP, Cadre de vie et RU : DDT, Développement économique : DIRECCTE) ; Moulins communauté chef de file ; Comité de pilotage > comité technique partenarial > groupes de travail par pilier (co-pilotés par l'Etat et Moulins communauté) ; 	<ul style="list-style-type: none"> Une équipe au sein de Moulins communauté chargée du pilotage du contrat (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), de 5 personnes (chef de projet, assistant, coordinateur PRE, animateur PRE, et animateur prévention et éducation routière). Rien de formalisé pour la participation des habitants dans le contrat, sauf fonds de participation des habitants.